

## Adhésion à l'USM pour l'année 2026

Si vous ne parvenez pas à adhérer en ligne sur le site internet de l'USM [www.union-syndicale-magistrats.org](http://www.union-syndicale-magistrats.org) ou si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez nous envoyer ce bulletin d'adhésion accompagné d'un **chèque unique (adhésion USM+MMA), à l'ordre de l'USM**.

### I – Je choisis ou non de souscrire l'assurance de RC professionnelle auprès de MMA

[Consultez le descriptif de l'assurance 2025 ici](#)

Merci de cocher l'une des 3 cases ci-dessous.

- J'exerce depuis moins de 2 ans au 01/03/2026 : 104 €
- J'exerce depuis plus de 2 ans au 01/03/2026 : 208 €
- Je ne souhaite pas prendre l'assurance 0 €

### II – J'adhère à l'USM

Le tarif d'adhésion est valable **pour l'année civile 2026** (sans proratisation possible), il inclut 17€ d'abonnement obligatoire au NPJ, notre revue trimestrielle. Le tarif applicable est celui correspondant au grade atteint au jour de l'adhésion.

Merci de cocher la bonne case :

- Je suis auditeur de justice ou magistrat stagiaire : 30 €
- Je suis magistrat du 1<sup>er</sup> grade, MHFJ ou MTT : 120 €
- Je suis magistrat du 2<sup>e</sup> grade : 175 €
- Je suis magistrat du 3<sup>e</sup> grade : 209 €
- Je suis magistrat honoraire sans activité juridictionnelle : 60 €

**Civilité :**       M.       Mme

**NOM d'usage dans la magistrature :**

**Prénom :**

**Date de naissance :**

**UR de rattachement** (Cour d'appel ou UR des détachés – *Les ADJ ou magistrats stagiaires en formation sont rattachés, selon leur choix, à l'UR de Bordeaux ou à l'UR du lieu de leur stage juridictionnel ; les magistrats honoraires choisissent l'UR du lieu de leur domicile ou du lieu de leurs dernières fonctions ou fonctions actuelles si MHFJ*) :

**Lieu d'exercice** (préciser : TJ, CA, C.Cass, ENM, ministère de la Justice, autre ministère, autre détachement, sans affectation, autre) :

**Ville d'affectation** (préciser la ville du lieu d'exercice professionnel) :

**Fonction** :

*Pour les détachés, merci de préciser l'administration et le poste occupé.*

**Mail** (celui qui servira pour vous inscrire sur nos listes de discussion USM, UR) :

NB : vous serez inscrit par défaut sur la liste de discussion générale de l'USM, mais vous pourrez toujours vous désabonner, le lien de désabonnement figure au bas de chaque mail reçu.

**Téléphone** ( facultatif) :

**Adresse postale** (pour réception du NPJ papier - facultatif) :

Ligne 1 (n° et rue) :

Ligne 2 (service, bâtiment, appt...) :

Ligne 3 (autre précision) :

**Si vous êtes chef de juridiction** (TJ/CA), souhaitez-vous bénéficier du statut « VIP » (votre adhésion à l'USM ne sera connue que du bureau national de l'USM, sans être divulguée localement) ?

OUI       NON

**Souhaitez-vous recevoir le NPJ**, notre revue trimestrielle, en version papier à l'adresse postale indiquée ci-dessus (elle est accessible en PDF sur le site de l'USM, dans l'espace adhérent) ?

OUI       NON

**MONTANT TOTAL (assurance + USM) :**                    **€**

**A payer par chèque unique à l'ordre de l'USM à envoyer à :**

**USM**

**18 rue de la grange batelière**

**75009 PARIS**

**Si vous souhaitez régler par virement, ou pour toute question, merci d'envoyer un mail à :**

[contact@union-syndicale-magistrats.org](mailto:contact@union-syndicale-magistrats.org)

[admin@union-syndicale-magistrats.org](mailto:admin@union-syndicale-magistrats.org)